



OBJET DU MARCHÉ :
**EXPLOITATION ET MAINTENANCE
DE L'EQUIPEMENT « MAGIC POOL »
LOT N°1 : EXPLOITATION**

MODIFICATION DE CONTRAT N°1

Pouvoir adjudicateur :	Commune de LA PLAGNE TARENTAISE Place du Général-de-Gaule BP4 73210 LA PLAGNE TARENTAISE
Titulaire :	ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR 18, rue Martin Luther King 14280 SAINT-CONTEST
Date de notification du marché :	17/11/2023
Montant initial du contrat :	249 746,59 € HT / an
Objet de l'avenant :	- Mettre à jour la liste des biens mobiliers mis à disposition du titulaire au titre du marché - Modifier certaines dispositions relatives au fonctionnement de l'équipement

Entre :

La commune de LA PLAGNE TARENTAISE, représentée par son maire en exercice M. Jean-Luc BOCH, dûment habilité à l'effet des présentes ;

Et :

La société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR, en la personne de Monsieur Gilles SERGENT dûment habilité à cet effet ;

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

La commune de La Plagne Tarentaise a confié à l'entreprise ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR, par marché public notifié le 27 novembre 2023, la réalisation de prestations d'exploitation de la piscine Magic Pool située à Plagne Bellecôte.

Ce marché a été conclu pour une durée initiale d'un an, avec possibilité de deux reconductions d'un an chacune ; et moyennant un forfait de rémunération annuel de 249 746,59 € HT.

Concernant l'exécution de ce contrat, il convient aujourd'hui :

- de mettre à jour la liste des biens mis à disposition par la commune au titre du marché, à la suite du protocole transactionnel signé entre les parties concernant les biens de retour restitués à la commune au titre de la convention de délégation de service public précédemment en vigueur ;
- de modifier quelques dispositions pratiques d'exploitation de l'équipement, sur lesquelles les parties se sont entendues.

Ceci étant dit, il est ensuite convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de

- mettre à jour la liste des biens mobiliers mis à disposition du titulaire (annexe 3 du CCP) ;
- modifier certaines dispositions relatives au fonctionnement de l'équipement.

ARTICLE 2 : Mise à jour de la liste des biens mobiliers mis à disposition du titulaire

L'annexe 3 initiale du Cahier des Clauses Particulières intitulée « Liste des biens mobiliers » est remplacée par la nouvelle annexe 3 intitulée « Liste des biens mobiliers au 11 juillet 2025 » jointe au présent document.

ARTICLE 3 : Modification de certaines dispositions relatives au fonctionnement de l'équipement

D'un commun accord, les parties ont par ailleurs souhaité ajuster marginalement certaines dispositions du contrat, qui sont les suivantes :

Document et articles concernés	Modifications apportées
CCP / Chapitre 3/ article 12 Périodes d'ouverture	<i>En saison hivernale, l'équipement est ouvert du lundi au samedi inclus. Il est proposé de fermer le samedi, journée d'arrivées et départs des vacanciers avec fréquentation plus faible et d'ouvrir le dimanche.</i>
CCP/ Chapitre 2/ article 9 et article 10.5	<i>Du fait de la modification de l'annexe 3, le prestataire peut utiliser les biens mis à disposition pour assurer les prestations de nettoyage des locaux listées à l'article 10.5 avec les précisions suivantes :</i>

	Il aura à sa charge le maintien en bon état de l'autolaveuse et du karcher et prendra à sa charge les opérations d'entretien et de maintenance basiques de niveau 1 à 3 en référence à la norme EN 13-306. Il communiquera pour information à la commune les factures d'entretien et de réparation correspondantes.
CCP/ Chapitre 2/ article 9	Le titulaire met à disposition, pour l'exploitation, les caisses enregistreuses nécessaires aux normes et compatibles avec le tourniquet.

Ces modifications sont sans incidence financière.

ARTICLE 4 : Date d'entrée en vigueur des modifications

Les dispositions du présent avenant entrent en vigueur à compter de sa date de notification.

ARTICLE 5 : Justification du recours à l'avenant

L'avenant est conclu au titre de l'article R2194-8 du code de la commande publique, qui autorise les parties à conclure librement un avenant pour les modifications dites « de faible montant », c'est-à-dire quand elles n'excèdent pas 10% du montant du marché et ne dépassent pas les seuils de passation des procédures formalisées.

Dans le cas présent, l'avenant n'a aucune incidence financière.

ARTICLE 6 : Dispositions générales

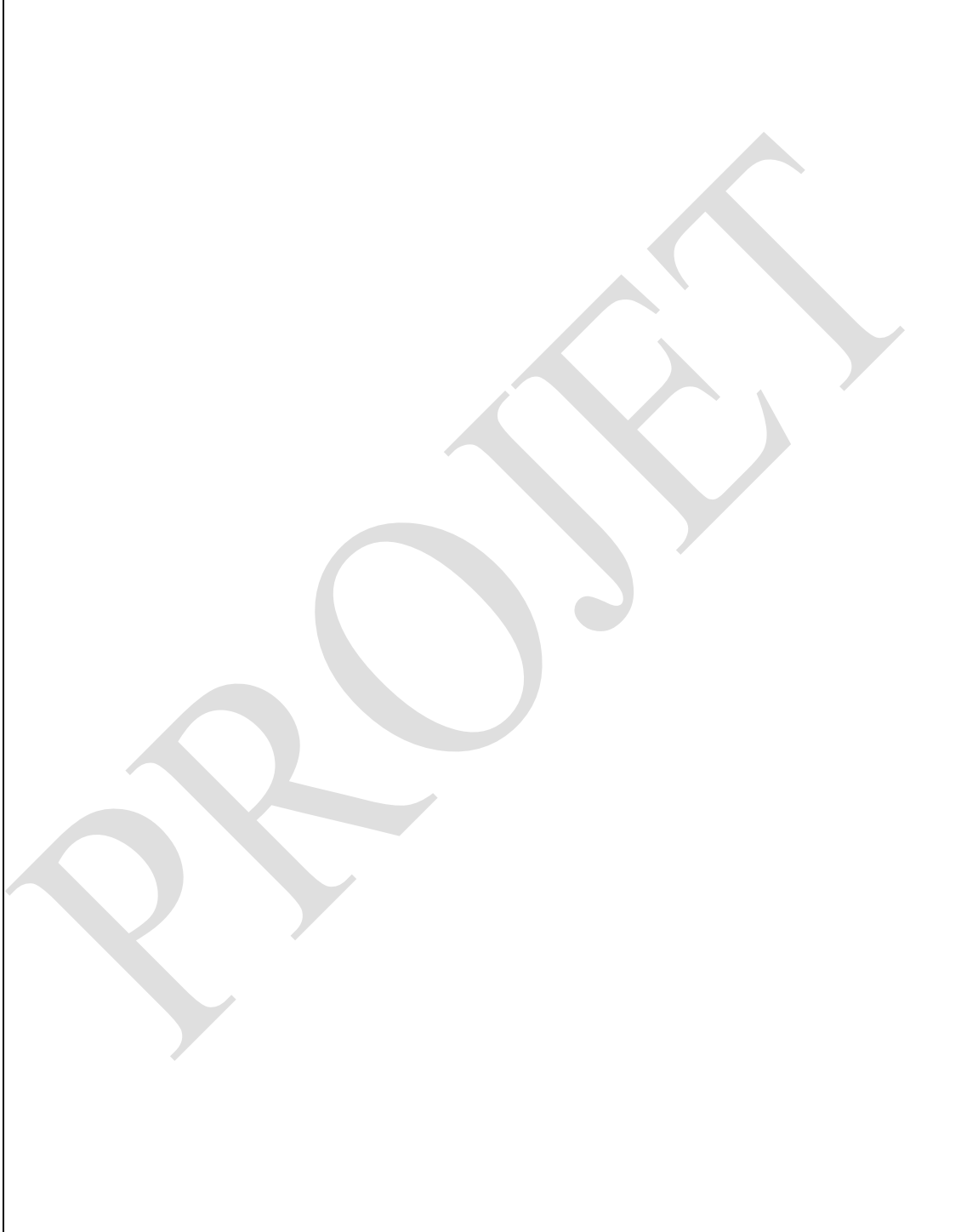
Toutes les clauses du contrat initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent, en cas de contestation.

Fait à La-Plagne-Tarentaise

Le pouvoir adjudicateur, Le Maire de La Plagne Tarentaise Monsieur Jean-Luc BOCH	Le titulaire
Le	Le

Notification de l'avenant au titulaire

La notification transforme le projet d'avenant en avenant. Elle consiste en la remise d'une copie de l'avenant au titulaire.



EXPLOITATION ET MAINTENANCE DE L'EQUIPEMENT « MAGIL

LOT N°1 : EXPLOITATION

ANNEXE 3 : Liste des biens mobiliers au 11 juillet 2025

N°	NATURE DU BIEN OBJET	QUANTITE	date achat	etat	typologie
1	Gants aquatiques Matériel pédagogique	28			materiel pedagogique
2	Frites Matériel pédagogique	10			materiel pedagogique
3	Planches Matériel pédagogique	8			materiel pedagogique
4	Perches Matériel pédagogique	2			materiel pedagogique
5	Chaises Matériel pédagogique	1			materiel pedagogique
6	Enrouleur ligne d'eau Mobilier	1			materiel pedagogique
10	Table à langer Mobilier	1			mobilier
11	Transats Mobilier	15			mobilier
12	Echelle de bassin Mobilier	3			equipement
13	Extincteur Equipement	5			equipement
14	Bâches de bassin dont	3			equipement
14.1	baché bassin	1	26/01/2024	neuf	equipement
14.2	baché jacuzzi	1			
14.3	baché couloir	1	avr-25	neuf	
15	Enrouleur de bâche Equipement	1			equipement
16	Mini haltère Matériel pédagogique	15			materiel pedagogique
17	Panière de rangement Matériel pédagogique	2			materiel pedagogique
18	Caisse et logiciel Matériel d'exploitation	1			materiel exploitation
19	Sono portative Equipement	1			materiel exploitation
20	Horloge étanche Equipement	1			mobilier
21	Chariot de lavage Equipement	1			materiel exploitation
22	Kärcher Matériel de nettoyage	1			materiel exploitation
23	Paniers de rangement Matériel de rangement	4			materiel exploitation
24	Bac de rangement Matériel de rangement	1			materiel exploitation
25	Trampolines Matériel de rangement	4			materiel pedagogique
26	Aquabikes Matériel pédagogique	11			materiel pedagogique
27	Haltères Hydrotones Matériel pédagogique	20			materiel pedagogique
28	Ceintures de flottaison Matériel pédagogique	20			materiel pedagogique
29	Lignes de compétition Matériel pédagogique	2			materiel pedagogique
30	Mini baby pool Matériel pédagogique	3			materiel pedagogique
31	Divan d'examen Mobilier	1			mobilier
32	Autolaveuse	1			materiel exploitation
33	Sac Oxygenothérapie	1			materiel exploitation
34	Couverture de survie	10			materiel exploitation
35	Plan dur	1			materiel exploitation
36	Armoire à Pharmacie	1			mobilier
37	Aspirateur de mucosités	1			materiel exploitation
38	Défibrillateur Semi Automatique	1			mobilier
39	Structures gonflables dont	2			materiel pedagogique
39.1	toboggan	1	juil-25		materiel exploitation
39.2	cage foot	1	juil-25		
40	Cage aquatique	1			materiel pedagogique
41	Coffre fort	1			mobilier
42	Kit Analyse d'eau	1			materiel exploitation